

Les Échos Lauranais

Avril
2013



JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

EDITO

Pour les collectivités territoriales, la période qui s'ouvre est dominée par le vote des budgets. Dans les mairies, les intercommunalités, les départements et les régions, les commissions en charge des finances recensent, évaluent et mettent en forme les documents budgétaires dans le respect des orientations définies lors de réunions de travail préparatoires.

Pour une commune, le budget, document par lequel sont prévues et autorisées par le Conseil municipal, les recettes et les dépenses d'un exercice, est l'acte politique essentiel.

Il détermine l'ensemble des dépenses et des recettes mais également le produit et les taux des trois taxes directes locales encaissées.

Il décide du niveau d'endettement de la Commune et définit la politique d'investissement.

Toutes ces décisions, lourdes de conséquences dans un environnement économique difficile, sont discutées lors du débat d'orientation budgétaire qu'il est bon de mettre en place, même si la loi ne l'impose pas aux communes de notre strate démographique.

Jean Loubat,
Maire de Laure

■ RECENSEMENT ■

Les opérations de recensement sont maintenant terminées. Les agents recenseurs ont visité chaque foyer pour y déposer les formulaires et collecter les renseignements demandés. En règle générale, les lauranais leur ont réservé un bon accueil même si, bien sûr, toute règle souffre d'exceptions.

La population lauranaise a sensiblement progressé depuis le décompte de 2008 puisque 1113 habitants ont été recensés.

■ DÉMARCHES ■

Vous êtes invités à vous méfier du démarchage qu'il soit à domicile ou téléphonique. Le plus souvent, il s'agit d'un commercial qui va essayer de vous vendre son produit. Les moyens utilisés sont quelquefois à la limite de l'escroquerie. Ainsi un marchand de panneaux photovoltaïques se présente comme étant « votre agent EDF »...

D'autre fois même, et sans tomber dans la paranoïa, c'est le moyen utilisé par des individus qui n'ont pour seul objectif que de savoir si votre domicile recèle des objets intéressants et, si c'est le cas, comment ils peuvent y pénétrer. En cas de doute, n'ouvrez pas votre porte et alertez la gendarmerie ou la mairie.

■ REPAS DES AÎNÉS ■



Cette année, le traditionnel repas offert aux aînés par la municipalité s'est déroulé le mardi 19 mars.

Un succulent menu, élaboré par nos nouveaux et sympathiques bouchers Pascal et Agnès



Mercier a comblé les plus difficiles. Quand au dessert, préparé par Dominique et Geneviève Rivasseau, il est venu en point d'orgue ponctuer les agapes.

La partie musicale a été assurée par Stéphane Guichou, connu et apprécié de tous à Laure où, avec son complice Patrick Lecoq, il a longtemps accompagné les Troubadours de Lauran...

■ NOUVEAUX ARRIVANTS SUR LE LAC ■

L'intégration des cygnes sur le lac ayant été concluante, la municipalité a décidé d'ajouter un couple de dauphins (dauphins de la Plata, les plus acclimatés chez nous) au Gourg de la Blanco, ce qui devrait apporter en ce début d'avril, une touche d'exotisme. Les « dauphins d'eau douce » sont des cétacés odontocètes de trois super-familles : les *Platanistoidea*, les *Inioidea* et les *Lipotoidea* (éteints). On ne dénombre actuellement plus que cinq espèces récentes : le dauphin du Gange et le dauphin de l'Indus, dans le genre *Platanista*, le boto dans le genre *Inia*, le dauphin de la Plata dans le genre *Pontoporia* et le dauphin de Chine dans le genre *Lipotes* (éteint vers 2006). Ces genres ont longtemps été et sont souvent encore réunis dans une même famille, celle des platanistidés, mais sont aujourd'hui tous séparés dans quatre familles différentes : les *Platanistidae*, les *Iniidae*, les *Pontoporiidae* et les *Lipotidae*. Les dauphins du genre *Orcaella* fréquentent occasionnellement les eaux douces des fleuves de l'Asie du Sud-Est (Mékong, Irrawaddy...) mais ne sont pas à proprement parler des « dauphins d'eau douce » et appartiennent aux delphinidés.

Nous espérons que le meilleur accueil leur sera réservé.

■ ŒNOLOGIE ■

Nos gourmets se sont retrouvés le vendredi 22 février pour y déguster, comme ils le font une fois par mois, des vins remarquables. L'organisation de ces séances est confiée à l'expérience Benjamin Taillandier qui a ce soir-là proposé des flacons de haute tenue pour une dégustation à l'aveugle.

Pour les Blancs : un Chenin de Saumur, un Roussanne Macabeu du pays Catalan et un Riesling alsacien.

Pour les Rouges, toujours plus compliqués, nos dégustateurs ont quelque peu « pataugé » dans un Pinot noir de Nuit St Georges, un Gamay des côtes de Brouilly, un Malbec de Cahors et un Mourvèdre de Bandol.

Ce fut encore là une bien belle séance où s'exprimait surtout l'amour des bonnes choses et... la convivialité !

La prochaine dégustation est prévue pour le 22 de mars. Avis aux intéressés.

■ COMMUNIQUÉ DU CLUB DE TENNIS DE TABLE

LAURANAIS ■

Notre association a été créée en octobre 2013 mais faute de matériel, nous n'avions pu commencer la pratique du tennis de table.

Nous avons pu la démarrer le 28 février dernier grâce à l'achat de 4 tables de tennis de table, trois offertes par la mairie et la quatrième par M. Philippe Annotiau par le biais de son agence immobilière l'Agence des Remparts, que nous remercions. Ceci nous a permis d'organiser le 28 février 2013, une porte ouverte qui a réuni près de 20 participants. Après quelques semaines de pratique, nous pouvons dénombrer près de 16 personnes pratiquants chaque semaine notre activité sportive.

Le but de notre association en dehors de la pratique quotidienne du tennis de table est de pouvoir développer cette activité sportive sur notre village (école primaire, journées découvertes...) mais aussi sur les villages des alentours afin de permettre à un maximum de personnes tant adultes qu'enfants de pouvoir découvrir ce sport qu'est le tennis de table.

Les jours de pratique de notre activité sur notre village s'effectuent tous les jeudis et vendredis de 18h30 à 20h30, au foyer municipal. Pour tous renseignements vous pouvez contacter M. Jean-Claude Quiviger au 06 69 22 04 52.

■ EXPO ■

Du 11 au 14 avril, une exposition intitulée : « Les harkis à Pujol de Bosc » sera présentée au public à la Maison des associations.

■ FÊTE DE L'ASSOCIATION ÉVEIL ET LOISIRS ■

L'association organise sa fête le samedi 20 avril à partir de 15h à la maison des associations.

Exposition des ateliers dessin-crochet-peinture sur soie et mosaïque toute l'après-midi.

17 heures : vernissage de Maxime Deveze et Béatrice Saint André pour une exposition et ventes de photos et de peinture sur marbre

18 heures : assemblée générale de l'Association

19 heures : apéritif.

■ PROPRIÉTAIRES DE CHIENS ■

Notre village est de dimension modeste. Au sortir de son domicile, un propriétaire de chien a peu de chemin à parcourir pour se retrouver dans la campagne. Là, son animal peut s'ébattre en toute liberté et il y a toutes les chances pour qu'il y fasse ses besoins.

Cela aurait au moins le mérite de rendre praticable nos rues et nos places. Au lieu de cela, le matin venu, trop de portes sont ouvertes à des chiens qui vont directement souiller le voisinage alors que leur maître regarde ailleurs. Il ne se passe pas de semaine où des doléances ne nous parviennent.

Cela n'est pas supportable. Un appel est donc lancé aux propriétaires pour qu'ils prennent en compte ces remarques. Si aucun effort notable n'est consenti, des mesures devront être prises. Dommage de devoir en arriver là.

■ POUBELLES ■

Lorsqu'il y a quelques années, notre intercommunalité avait voulu inciter les usagers à utiliser des sacs poubelles pour y placer les déchets avant de les déposer dans les conteneurs collectifs, les élus avaient imaginé de les distribuer gratuitement.

Aujourd'hui, ce principe de gratuité est suspendu et les usagers sont invités à acquérir des sacs dans le commerce. Comme partout ailleurs...

Notre commune vient de recevoir une dernière livraison, une dernière distribution sera organisée dans les tous prochains jours.

■ AFDAIM ■

La traditionnelle vente de galettes au profit de l'Association Familiale Départementale lance son opération annuelle « brioches de la solidarité » du 8 au 14 avril.

Le bénéfice dégagé permet de mettre en œuvre une politique de solidarité concrète par un soutien effectif de toutes les familles ayant confié leurs enfants aux 27 établissements gérés par l'association.

Les lauranais sont invités à réserver le meilleur accueil aux bénévoles.

■ CE N'EST PAS UN POISSON D'AVRIL ! ■

